



Fédération
Départementale
des Chasseurs
de la Gironde
Domaine de Pachan
10 Chemin de Labarde
33290 LUDON MEDOC
Tél. 05.57.88.57.00
Fax 05.57.88.57.01
fdc33@chasseursdefrance.com
www.chasseurs33.com

BULLETIN PALOMBE

De la Fédération des Chasseurs de la Gironde

N° 4 - 2019

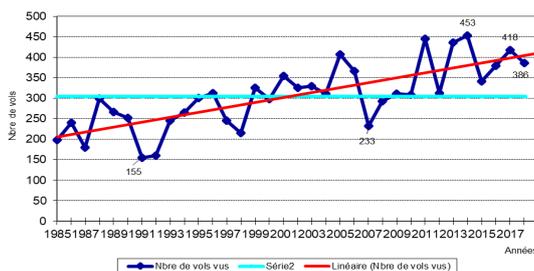


La palombe est l'oiseau le plus prélevé en France. Les populations migratrices et nicheuses se développent de plus en plus. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde avec le GIFS étudie chaque année les périodes les plus importantes de la vie de la palombe : migration, hivernage, nidification.

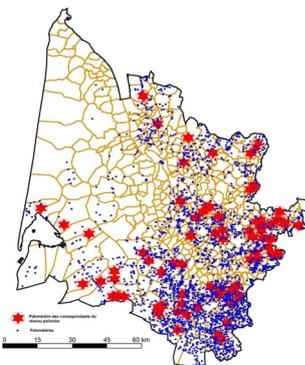
Ce bulletin va aborder les sujets principaux ainsi que les résultats obtenus en Gironde et dans le Sud-Ouest.

La migration automnale 2018

La migration est suivie en Gironde grâce à un réseau de chasseurs volontaires qui tiennent à jour un carnet spécifique. 74 chasseurs ont participé pour la saison 2018.



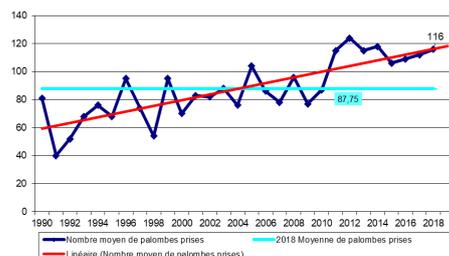
Nombre moyen de vols observés par installation



Localisation des palombières du réseau

L'année 2018 se place en 6^{ème} position pour le nombre de vols vus par le réseau.

Pour les prélèvements, 116 palombes ont été prélevées en moyenne par installation depuis 1985, c'est la 5^{ème} meilleure saison et la tendance est à la hausse.



Prélèvement moyen par installation depuis 1990

DANS CE
NUMERO LES
ETUDES SUR :

La migration

L'hivernage

Autres suivis

Autres études





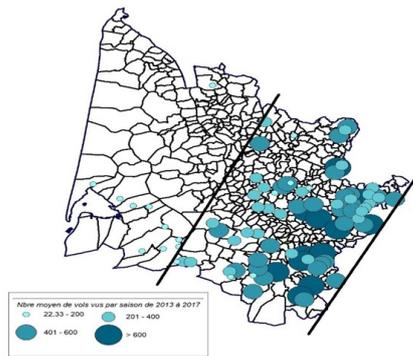
Une année
exceptionnelle
avec
1 066 669
palombes en
un jour à
Arneguy



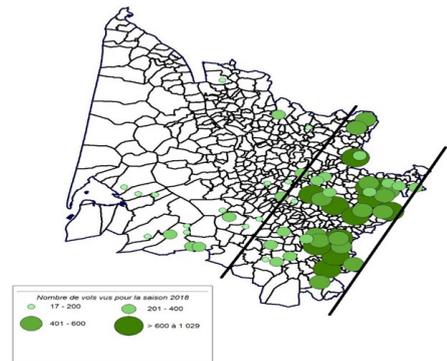
La chronologie de la migration a été marquée par 2 pics. Le premier se situe autour du 18 octobre avec 35 vols en moyenne par installation et le 4 novembre avec 33 vols.

Aux dires des paloumayres, certains en ont vu beaucoup, d'autres peu. Elles seraient passées plus à l'Est que d'habitude.

La comparaison entre le nombre moyen de vols vus entre 2013 et 2017 et la migration 2018 confirme ce constat. La migration s'est déroulée sur la limite de la Dordogne et du Lot-et-Garonne en relation peut être à la longue période de vent du Nord.



Nombre moyen de vols vus entre 2013 et 2017



Nombre moyen de vols vus en 2018

La migration pyrénéenne

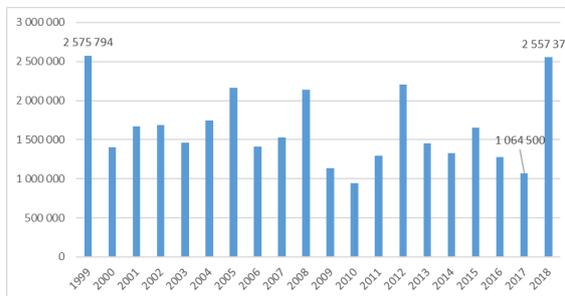
La migration pyrénéenne 2018 restera dans les annales.

2 557 374 palombes ont franchi la chaîne pyrénéenne sur les 4 postes de comptages (Urrugne, Sare, Banca et Arnéguy).

91.5 % de la migration Pyrénéenne a eu lieu en 3 jours :

- Le 23 octobre avec 1 066 669 palombes sur le seul poste d'Arneguy
- Le 3 novembre avec 331 238
- Le 4 novembre avec 1 183 202 dont presque un million à Urrugne.

En 2017, la migration s'était effectuée en 6 jours.



Evolution des effectifs migrants transpyrénéen



Poste de comptage d'Arneguy

L'hivernage

En Gironde

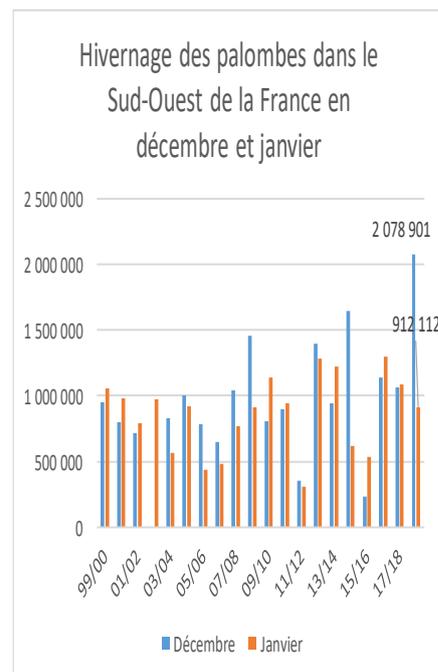
Les comptages sur la partie forestière de la rive gauche de la Garonne ont été réalisés les samedis 12 décembre 2018 et 16 janvier 2019 à l'aide de deux avions.

Pour couvrir le reste du département, des comptages se sont poursuivis les mercredis 18 décembre 2018 et 12 janvier 2019 avec une autre méthode basée sur une estimation des oiseaux dans les dortoirs.

L'hivernage a été faible 52 284 en décembre et 34 635 en janvier.

Dans le Sud-Ouest

Départements	Décembre 2018	Janvier 2019
Dordogne	11 800	44 300
Gironde	52 284	34 635
Landes	198 556	140 640
Lot- et- Garonne	34 310	
Pyrénées-Atlantiques	137 732	107 760
AQUITAINE	434 682	327 335
Haute-Garonne	8 500	
Gers	1 228 700	153 620
Lot		9 246
Hautes-Pyrénées	320 435	209 321
Tarn-et-Garonne	18 650	35 340
MIDI-PYRENEES	1 573 785	403 907
Cher	12 645	
Indre		836
Indre et Loire		4 214
Loir-et-Cher	16 335	
Loiret	4 750	9 040
CENTRE	33 730	14 090
Charente	5 737	18 389
Vienne	10 482	8 093
NOUVEAU-PICARDIE	16 219	26 482
Creuse	1 065	3 398
Corrèze	11 620	112 300
Haute-Vienne	7 800	24 600
LIMOUSIN	20 485	140 298



Chaque année, l'hivernage oscille entre 800 000 et 1 200 000 oiseaux.

En quête de nourriture, des mouvements d'oiseaux se produisent chaque année pendant ces 2 mois.

L'hivernage a été historique dans le département du Gers avec un dortoir à 1 million d'oiseaux proche de Mirande.

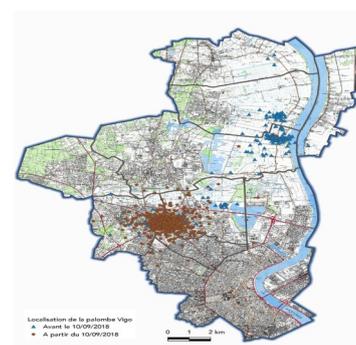
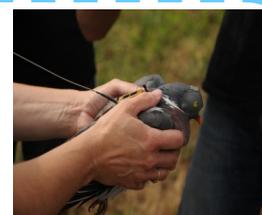
Autres suivis

Suivi Argos

Les populations nicheuses se développent de plus en plus en Gironde notamment autour de Bordeaux. Des problèmes de dégâts dans les parcelles agricoles avoisinantes apparaissent obligeant la Fédération à favoriser des actions ponctuelles.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces nouvelles populations, à titre expérimental, 1 palombe a été équipée d'une balise Argos à Blanquefort (33) le 3 juillet 2018.

Jusqu'à l'ouverture de la chasse le 9 septembre 2018, la palombe était largement présente dans le complexe agricole situé le long de la Garonne au Nord de Bordeaux. De temps en temps, elle se rapprochait de la rocade de Bordeaux au niveau de la sortie 9 le Bouscat. Depuis l'ouverture de la chasse elle est restée dans ce secteur et elle n'a pas été la seule. C'est probablement une stratégie qui nous a inspirée pour prévenir les dégâts sur semis au printemps. Des opérations d'effarouchement ont rendu inhospitalières les zones à protéger.



Baguage au nid

En France, il existe 2 programmes de baguage des colombidés :

- Le premier est animé par l'ONCFS et il concerne les oiseaux nicheurs.
- Le deuxième est porté par le GIFS pour les oiseaux en hivernage.

En 2018, les efforts de baguage se sont portés sur les oiseaux nicheurs. 87 oiseaux ont été bagués, 17 palombes et 70 tourterelles turques.



Le tableau suivant indique le bilan depuis le début du programme démarré en 2011.

Voici quelques reprises intéressantes :

Palombe : Date et commune de baguage : 14/06/13 à Ludon-Médoc

Date et commune de reprise: 08/02/14 à Aillas

Palombe : Date et commune de baguage : 20/09/13 à La Sauve

Date et commune de reprise: 21/09/14 à Targon

Espèces	Nombre bagué	Nombre contrôle et relâché	Nombre repris
Pigeon ramier	54	0	20
Pigeon colombin	0	0	0
Tourterelle des bois	1	0	0
Tourterelle turque	231	16	0

La Fédération des Chasseurs de la Gironde vous souhaite une bonne saison 2019-2020.

Restez très prudent lors de vos travaux en hauteur ou au sol dans vos installations. Des stages pour la sécurité en palombière sont possibles en collaboration avec la Quincaillerie Bodin.

Pour la réglementation et les arrêtés en vigueur, n'hésitez pas à consulter le site www.chasseurs33.com Rubrique « Arrêtés et Décrets » puis « Palombière et filet ».

Bonne saison à tous.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident et qui participent à toutes ces études.

Si ce bulletin vous a plu n'hésitez pas à nous le dire, mieux faites le partager, encore mieux, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre site pour participer à nos travaux en devenant correspondant, en manifestant tout simplement votre intérêt à notre travail.

